



Commune de Kehlen

Conseil Communal

Les membres du conseil communal sont priés de se réunir le vendredi, 14 février 2025 à 8.30 heures, dans la salle des séances de la maison communale de Kehlen pour délibérer sur les objets suivants :

ORDRE DU JOUR

Séance publique

Communications

1. Compromis de vente / Contrats de bail
 - 1.1. Compromis de vente pour la vente de deux parcelles situées au lieu-dit « Rue de Capellen » à Olm
 - 1.2. Contrat de bail avec l'Agence Immobilière Sociale concernant la mise à disposition d'un immeuble sis Keispelt
 - 1.3. Contrat de bail avec l'Agence Immobilière Sociale concernant la mise à disposition d'un immeuble sis à Olm
2. Confirmation de règlements de circulation d'urgence du collège des bourgmestre et échevins
3. Devis
 - 3.1. Passage combiné avec feux tricolores sur le CR109 à l'entrée Domaine Hueseknäppchen à Olm
 - 3.2. Renouvellement de la couche de roulement sur la voirie vicinale communale avec réparation des trottoirs et travaux neufs de moindre envergure à Dondelange « Kleng Amerika »
 - 3.3. Renouvellement de la couche de roulement sur la voirie vicinale communale avec réparation des trottoirs et travaux neufs de moindre envergure dans la rue de l'école à Nospelt.
 - 3.4. Transformation de la ferme Elcheroth à Kehlen – Projet avec plans et devis
4. Wonschkutsch asbl – Don
5. Conventions
 - 5.1. SNHBM – convention relative à la construction d'une « Maison pour Tous » à Elmen – avenant
 - 5.2. SEA - Conventions bipartites 2025 relatives aux Services d'éducation et d'accueil communaux pour enfants
6. Concessions de cimetières communaux 2024
7. Subsidés divers (trimestre 4-2024)
8. Commissions communales consultatives
 - 8.1. Commission Scolaire – nomination d'un membre
 - 8.2. Commission consultative communale du vivre ensemble interculturel – Démission d'un membre
 - 8.3. Commission consultative communale du vivre ensemble interculturel – Nomination d'un membre
 - 8.4. Commission consultative communale de l'inclusion et de la participation citoyenne – Démission d'un membre
 - 8.5. Commission consultative communale de la Jeunesse – Nomination d'un membre
 - 8.6. Commission consultative communale de l'Energie et de l'Environnement – Nomination d'un membre

9. Décomptes - Révision du plan d'aménagement général de la commune de Kehlen
10. Création d'un poste d'employé communal dans la catégorie d'indemnité D, groupe d'indemnité D3, pour le service d'éducation et d'accueil communal pour enfants (SEA)

Séance à huis clos

11. Affaires du personnel – Administration communale
 - 11.1. Démission d'un fonctionnaire communal dans la catégorie de traitement B, groupe de traitement B1, sous-groupe administratif du service Enseignement
 - 11.2. Nomination d'un employé communal dans la catégorie d'indemnité D, groupe d'indemnité D2, sous-groupe administratif pour le service du Biergerzenter
 - 11.3. Décision de classement d'un employé communal dans la catégorie d'indemnité D, groupe d'indemnité D2, sous-groupe administratif
 12. Affaires du personnel – Service d'éducation et d'accueil communal pour enfants (SEA)
 - 12.1. Demande de mise à la retraite d'un employé communal dans la catégorie d'indemnité C, groupe d'indemnité C1, sous-groupe éducatif et psycho-social
 - 12.2. Demande de mise à la retraite d'un employé communal dans la catégorie d'indemnité D, groupe d'indemnité D2, sous-groupe éducatif et psycho-social
 - 12.3. Demande de réduction de la période d'initiation d'un employé communal de la catégorie d'indemnité B, groupe d'indemnité B1, sous-groupe éducatif et psycho-social
 - 12.4. Nomination d'un employé communal dans la catégorie d'indemnité B, groupe d'indemnité B1, sous-groupe éducatif et psycho-social
 - 12.5. Nomination d'un employé communal dans la catégorie d'indemnité A, groupe d'indemnité A2, sous-groupe éducatif et psycho-social
 - 12.6. Nomination d'un employé communal dans la catégorie d'indemnité D, groupe d'indemnité D3
 - 12.7. Nomination d'un employé communal dans la catégorie d'indemnité C, groupe d'indemnité C1, sous-groupe éducatif et psycho-social
 - 12.8. Décision de classement d'un employé communal dans la catégorie d'indemnité C, groupe d'indemnité C1, sous-groupe éducatif et psycho-social
 - 12.9. Décision de classement d'un employé communal dans la catégorie d'indemnité A, groupe d'indemnité A2, sous-groupe éducatif et psycho-social
- Présentation du projet « Duerfentwéckelung » par le Leader Zentrum Westen

Ainsi arrêté à Kehlen, le 7 février 2025

Pour le collège des bourgmestre et échevins,

Le Président,
Félix Eschen



Le Secrétaire,
Marco Haas